

# Procès verbal du Conseil d'école Élémentaire Marie Curie

*Jeudi 23 mars 2017 de 18H15 à 20H15*

## **Sont présents:**

D Lefèvre (Directeur)

MF Hoffmann, N Borjon, F Rumeau, V philippe, S Dablin, V Meunier, J Protin, E Foucault, A Germand, JM Disy, M Bournonville, N Krill, C David, C Pigray (équipe enseignante)

A Ludwig, F Falaizeau, K Bernier, F Dos Santos, S Le Bris Elouette, V Goutte, E Anacleto, H Bonnet, A Glas, M Bechet et S Leard (Représentantes des parents d'élèves – liste « Autonome »)

S Menegazzi-Pondaven (Représentante mairie)

G Joffin (DDEN)

## **Excusés :**

C Madoré (IEN)

## **Points à l'ordre du jour**

- 1) Effectifs actuels et prévisions d'effectifs pour la rentrée 2017/2018.
- 2) Remise des livrets février et juin.
- 3) Les nouveaux programmes et la mise en place des cycles, conseil école/collège.
- 4) Projets de manifestations, sorties, classes transplantées, semaine de la citoyenneté.
- 5) Coopérative scolaire.
- 6) Pont de l'ascension
- 7) Échange enseignants CE2/Grande section.
- 8) Travaux
- 9) Budget scolaire 2016/2017 et prévisions pour 2017/2018.
- 10) Reconstitution de l'organisation de la semaine scolaire (horaires et TAP)
- 11) Conseil des délégués, élections.

**Préambule** : Ce jour, un cas de méningite virale non contagieuse a été déclaré.

## **1/ Effectifs actuels et prévisions d'effectifs pour la rentrée 2017/2018.**

*L'école accueille à ce jour 304 élèves, répartis de la manière suivante :*

<i>CP A (Catherine David):</i>	<i>24 élèves</i>
<i>CP B (Nathalie Krill) :</i>	<i>24 élèves</i>
<i>CP C (Emma Foucault) :</i>	<i>22 élèves</i>
<i>CE1 A (Marianne Bournonville) :</i>	<i>29 élèves</i>
<i>CE1 B (Vincent Philippe) :</i>	<i>27 élèves</i>
<i>CE2 A (Dominique Lefèvre/Fanny Rumeau)</i>	<i>27 élèves</i>
<i>CE2 B (Cristel Pigray/Nicolas Borjon) :</i>	<i>26 élèves</i>
<i>CM1 A (Joséphine Protin) :</i>	<i>30 élèves</i>
<i>CM1 B (Véronique Meunier/Stéphanie Dablin) :</i>	<i>29 élèves</i>
<i>CM2 A (Jean-Michel Disy) :</i>	<i>27 élèves</i>
<i>CM2 B (Marie-France Hoffmann) :</i>	<i>27 élèves</i>
<i>ULIS (Anne Germand) :</i>	<i>11 élèves</i>
<i>Total :</i>	<i>304 élèves</i>

*Le conseil d'école constate une stabilité des effectifs , avec des départs, mais surtout de nombreuses arrivées, notamment d'élèves souvent non scolarisés et allophones.*

*En effet, une quinzaine élèves non francophones ont fréquentés ou fréquentent l'école cette année. Ceci est difficile à gérer aussi bien pour les enseignants titulaires de la classe que pour l'enseignante spécialisée UPE2A qui prend en charge ces élèves par petits groupes.*

*A la prochaine rentrée, les 55 élèves de CM2 doivent quitter l'école pour rejoindre le collège, en contrepartie, 56 élèves doivent intégrer l'école en CP.*

*Les effectifs prévus à ce jour sont donc stables.*

*CP : 56 élèves + 2 maintiens éventuels = 58 élèves*

*CE1 : 69 élèves – 2 maintiens en CP éventuels + 1 maintien éventuel = 68 élèves*

*CE2 : 56 élèves – 1 maintien éventuel en CE1*

*CMI : 53 élèves*

*CM2 : 59 élèves*

*Avec 12 élèves en ULIS : 305 élèves.*

*La structure de l'école sera établie en conseil des maîtres en fin d'année en fonction des dernières informations concernant les effectifs. Elle fera l'objet d'une information lors du troisième conseil d'école. Elle peut être modifiée à la rentrée scolaire en fonction des inscriptions de l'été.*

*L'équipe enseignante constate et doit faire face à des problèmes de comportement (langage, incivilités voir violence) de certains élèves aussi bien envers d'autres élèves qu'envers les adultes.*

*De plus l'équipe enseignante met en avant les difficultés rencontrées faute de places disponibles pour affecter dans des structures pédagogiques adaptées des élèves qui en relèvent (IME, ITEP,...). Il en est de même pour les aides extérieures (CMP, CMPP, orthophonistes...)*

*Il est constaté une baisse des résultats aux évaluations départementales CP par rapport à ceux de l'année dernière.*

## **2/ Remise des livrets février et juin.**

*La remise des livrets aux parents a eu lieu le jeudi 2 février grâce à l'aide des parents d'élèves pour l'accueil et le filtrage à l'entrée de l'école. Ce moment d'échange fut apprécié et sera renouvelé l'an prochain . Le livret de fin d'année sera remis aux élèves. Les parents d'élèves élus souhaitent que pour les prochaines années scolaires, les remises soient accompagnées d'une rencontre avec les parents afin d'échanger sur la scolarité de leur enfant. La « fiche navette » qui indique la décision du conseil des maîtres concernant la poursuite de la scolarité des élèves en 2017/2018 sera remise au cours de la dernière période. Les maintiens sont aujourd'hui exceptionnels. Les cas de maintien font toujours l'objet d'une réunion de l'équipe éducative préalable afin d'exposer la situation aux parents et d'en débattre avec eux. Les décisions sont toujours prises en accord avec les parents. Dans le cas où un accord n'est pas possible c'est une commission externe à l'école qui tranche après étude du dossier scolaire de l'enfant. Actuellement seuls les élèves de cycle 3 peuvent bénéficier de stages de remise à niveau durant les vacances de printemps et d'été (début juillet, fin Août). L'équipe enseignante évoque le souhait de voir ces stages également proposés au élèves de cycle 2 ayant du mal à entrer dans la lecture.*

### **3/ Les nouveaux programmes et la mise en place des cycles, conseil école/collège.**

*Les nouveaux programmes ont réorganisé le découpage par cycles :*

*Les classes de CP, CE1 et CE2 forment le cycle 2.*

*Les classes de CM1 et CM2 forment avec la sixième le cycle 3.*

*Cette nouvelle répartition a pour principale conséquence un allègement du programme de CE2 et une incitation à une plus grande collaboration entre l'école et le collège. Les enseignants de CM rencontrant régulièrement leurs collègues de sixième afin d'organiser la progression des apprentissages.*

*Deux enseignants de l'école siègent au conseil école/collège : une représentante du cycle 2 : Mme David et une représentante de cycle 3 : Mme Hoffmann. Ils sont désignés sur la base du volontariat pour une année scolaire.*

### **4/ Projets de manifestations, sorties, classes transplantées, semaine de la citoyenneté.**

*En raison de l'absence de budget alloué, il n'y aura pas de sorties des classes cette année.*

*Le projet pour les CM2 est d'organiser deux journées à l'extérieur de l'école sans hébergement. Une sortie au château de Villarceaux (29 juin) et une journée à Vaux le Vicomte (6 juillet).*

*Le conseil d'école propose l'intervention d'une troupe de spectacle ou bien d'animations pédagogiques, avec les 3 euros par élève alloués par la commune pour l'année scolaire.*

*Le projet autour du cinéma et de la citoyenneté se poursuit. La séance « Le voyage de Fanny » qui a permis d'aborder des thèmes autour de la deuxième guerre mondiale, de la déportation, de la fraternité... et celle du film « Peter et Elliot le dragon » autour de l'imaginaire ont eu lieu au premier trimestre.*

*La deuxième période a vu la projection du film « Ma vie de courgette » les 2 et 3 mars. Viendra ensuite en avril les séances consacrées au film « Primaire ».*

*Enfin, il est projeté pour la fin de l'année un visionnage du film « l'empereur ».*  
*Le projet de manifestation commune au groupe scolaire autour d'olympiades qui pourraient prendre une forme comparable à celle de notre traditionnel grand jeu est en cours d'élaboration. La participation d'un grand nombre de parents sera à nouveau nécessaire. Le souhait est d'organiser une journée regroupant les élèves des deux écoles, les parents, les enseignants, les animateurs TAP et midi afin de créer un événement commun à tous les partenaires de l'école. La date n'est pas encore fixée.*

*La fête des écoles est prévue le 16 juin à la salle polyvalente.*

#### **5/ Coopérative scolaire.**

*Le compte de la coopérative scolaire affichait un crédit de 1883,34€ à la rentrée.*

*Les dons des familles en début d'année s'élèvent à 1312€.*

*Les ventes de photos s'élèvent à 4 257,15€*

*Les dépenses des classes et de l'école se montent à 1 630,35€.*

*La cotisation à l'OCCE et l'assurance collective se montent à 635,50€.*

#### **6/ Pont de l'ascension**

*Le vendredi 26 mai fait partie des jours de congé officiels du calendrier scolaire. Le calendrier des vacances scolaires a été mis en ligne sur le blog, distribué aux élèves et collé dans le carnet de liaison suite au premier conseil d'école .*

#### **7/ Échange enseignants CE2/Grande section.**

*Dans le cadre de leur formation, Fanny Rumeau, Nicolas Borjon et Marion Chesnel doivent effectuer un stage de trois semaines dans une classe d'un niveau différent à celui sur lequel ils interviennent tout au long de l'année. Ce stage a eu lieu du 20 février au 10 mars.*

#### **8/ Travaux**

*L'isolation du bureau de la psychologue scolaire a été prévu pour un budget de 12000 euros*

*L'aménagement du « pré » afin de le végétaliser sera étudié au budget communal.*

*La réfection de la cour de l'école sera soumis au budget alloué par le patrimoine. L'équipe enseignante demande de nouveau la réfection de la piste de course ainsi que la piste de saut.*

*L'an prochain les classes de CE2 et de CE1 seront dotés de tableaux numériques. Une connexion à internet des tableaux est demandée (au minimum pour le tableau de la classe située à côté de la salle informatique)*

*Enfin , une demande d'agrandissement des classes de CP est souhaitée. La superficie restreinte des classes de MC3 rend difficile l'accueil des élèves dans de bonnes conditions.*

#### **9/ Budget scolaire 2016/2017 et prévisions pour 2017/2018.**

*Le budget scolaire pour l'année scolaire 2017-2018 sera identique à celui de cette année soit 28 euros par élève.*

#### **10 Reconduction de l'organisation de la semaine scolaire (horaires et TAP)**

*L'organisation de la semaine scolaire est validée pour trois années scolaires. La première période de trois ans arrive à échéance (2014/2015, 2015/2016 et 2016/2017). Une nouvelle période doit donc être validée pour les trois prochaines années scolaires. La proposition est de reconduire la même répartition avec fin des cours le mardi et le vendredi à 15h avec prise*

*en charge des élèves par les services municipaux lors d'activités péri-scolaires de 15h à 16h30. Ces activités péri-scolaires resteront gratuites.*

<b>11/ Conseil des délégués, élections.</b>
---

*Chaque classe a élu des délégués . Les élèves de cycle 3 ont pu aller voter à la mairie ce qui fut apprécié tant par les élèves que par les enseignants. Les élèves de cycle 2 ont voté au sein de l'école grâce au matériel de vote (urne, isoloir) prêté par la commune. Le thème des premiers échanges est « Comment appliquer la devise nationale: liberté, égalité, fraternité dans notre école ».*

*L'ordre du jour étant épuisé, le conseil prend fin à 20h25*